



HAL
open science

L'émergence de nouveaux référentiels pour dire le territoire :

Grégoire Feyt, Sylvie Lardon

► **To cite this version:**

Grégoire Feyt, Sylvie Lardon. L'émergence de nouveaux référentiels pour dire le territoire:: vers une complémentarité des points de vue ou un " combat des cartes "? Colloque OPDE 2010 INRA Montpellier " Aide à la décision et gouvernance ", Oct 2010, Montpellier, France. halshs-00694783

HAL Id: halshs-00694783

<https://shs.hal.science/halshs-00694783>

Submitted on 6 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS
POUR DIRE LE TERRITOIRE :
vers une complémentarité des points de vue
ou un « combat des cartes » ?**

Grégoire Feyt (1), Sylvie Lardon (2)

(1) UMR Pacte-Territoires, Grenoble, gregoire.feyt@ujf-grenoble.fr

(2) UMR Métafort, Clermont-Ferrand, sylvie.lardon@gmail.com

Résumé :

Cette communication interroge la problématique de l'évolution des référentiels (cartographiques et statistiques) « au-dessus » ou à partir desquels se construisent les analyses thématiques produites en vue d'alimenter les processus de décision territoriale.

Pour des raisons de nature très différentes (institutionnelles, sociales, technologiques...) des représentations du territoire procédant de sources, de techniques et de finalités sont désormais appelées à coexister.

Se pose la question de savoir si elles le feront dans une perspective de complémentarité et d'enrichissement et de diversification de la connaissance territoriale, ou dans une logique de concurrence voire de rapport de forces.

En analysant le contexte et les logiques dans lesquelles se sont développés ou se développent ces référentiels, cette communication se propose de considérer la question des référentiels territoriaux comme un axe de recherche transdisciplinaire.

Mots clés :

Information territoriale, référentiel, représentations, mutations technologiques

1. INTRODUCTION

Parce qu'elle revendique un caractère d'objectivité et de rationalité, la décision territoriale est indissociable de la notion de *connaissance* : on fait ou on défend un choix sur la base de *ce qu'on sait* autant que *de ce qu'on veut*. Pour autant *ce qu'on sait* procède d'une forme d'alchimie entre deux registres d'expertise : d'une part celui d'une *expérience sensible* appréhendant le « réel » de façon non formalisée mais intégratrice et articulée, et d'autre part celui de l'« *objectivation technique* » consistant à identifier des éléments mesurables ou qualifiables. Au-delà de ce truisme, on peut néanmoins faire le constat que, si le premier registre renvoie de manière directe à la problématique de l'intégration des acteurs dans les processus de décision et fait à ce titre l'objet de nombreuses réflexions théoriques et expérimentations méthodologiques, le deuxième est en revanche assez peu interrogé non seulement d'un point de vue scientifique mais également en termes de pratiques.

En effet, ce que l'on peut appeler très schématiquement « la sphère des données » a historiquement constitué ou été perçue comme une forme –justement– de *donné*, de *mise de fond informationnelle*, auquel, suivant sa culture professionnelle ou son statut, on accorde une place plus ou moins déterminante. Mais en une décennie les cadres, formes et acteurs de la production de « *connaissances objectivées* » sur le territoire se sont incroyablement multipliés et diversifiés sous l'effet de facteurs relevant de registres divers : institutionnels, technologiques, politiques, disciplinaires, réglementaires... On se trouve ainsi face à une situation inédite en termes de capacité mais également de légitimité à produire et exploiter des données en vue de produire de la connaissance territoriale : celle de la coexistence sinon de la confrontation entre d'une part les acteurs institutionnels et techniques « historiques » et d'autre part une nébuleuse de structures de toute nature, taille et finalité produisant et diffusant des données territoriales (statistiques, cartographiques, instrumentales...) de manière beaucoup plus *légère* (parfois à tous les sens du terme).

Si cette évolution interpelle directement la problématique des ingrédients et des modalités de la décision territoriale, elle le fait de manière relativement discrète. En effet la sphère des données est longtemps restée limitée à un cercle relativement restreint et fermé de techniciens spécialisés, ayant le plus souvent peu de relations directes avec l'ensemble beaucoup plus vaste et diversifié constitué par les professionnels, élus ou acteurs locaux utilisateurs ou destinataires finaux des produits (cartes, atlas, indicateurs, tableaux de bord...) élaborés à partir de leurs données.

Ni vraiment un sujet technique ou méthodologique, ni vraiment une problématique thématique ou politique, la question de l'évolution de la nature et de l'offre en matière de données de base constitue en quelque sorte un angle mort de la réflexion sur la production et la mobilisation des connaissances territoriales au service de la décision. Compte tenu des mutations précédemment évoquées, l'analyse de la place et du rôle effectifs de ces données et sources de données multiples, hétérogènes, hétéroclites et parfois hétérodoxes procède plus globalement d'une réflexion sur ce que peut qualifier de *gouvernance informationnelle des territoires*. Les tenants et aboutissants de cette dimension pourtant stratégique du chantier de la gouvernance territoriale commence seulement à être perçus par les acteurs extérieurs à la (relativement petite) sphère professionnelle et institutionnelle jusqu'alors seule vraiment concernée par la question des données territoriales. C'est dans ce contexte d'émergente d'une nouvelle problématique politique et scientifique que cette contribution se propose de présenter à grands traits le processus de constitution du paysage dans lequel s'inscrit aujourd'hui – et demain– la rencontre entre les « vieilles » et les nouvelles cultures à l'œuvre en matière de production et de mobilisation de données visant à *dire le territoire*.

2. LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE, *TOILE DE FOND* DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

2.1. Des données pour faire *sens commun*

Par *données de référence sur le territoire* on entend la caractérisation des éléments –principalement et historiquement statistiques et cartographiques –mais plus forcément de manière exclusive (photographies, iconographies, liens vers des sites web...)– susceptibles de contribuer à la contextualisation (en termes de démographie, d'économie, d'occupation ou de propriété du sol, environnementale...) d'informations thématiques relevant de problématiques, de périmètres ou de métiers particuliers.

Ce qui peut correspondre physiquement ou métaphoriquement à un *fond de carte* en l'absence duquel la thématique traitée apparaîtrait abstraite ou désincarnée, suppose de s'appuyer sur des données répondant à trois caractéristiques distinctes :

- faire *sens commun*, c'est-à-dire être mobilisées et appréhendées au plan cognitif de manière identique quels que soient les territoires ou les thématiques considérées ;
- présenter autant que faire se peut un caractère de continuité et d'homogénéité ;
- être assumé par une structure légitime –à un titre ou à autre– à en garantir sinon la validité du moins la rigueur.

Ce faisant les données de référence sur le territoire peuvent être distinguées de manière assez nette des *données métier*, qui n'ont pas vocation à l'œcuménisme, mais également des *données d'expertise* présentant un caractère ponctuel ou singulier (à l'image de la différence de statut pouvant exister entre un diagnostic territorial effectué à un temps *t* et le tableau de bord d'un observatoire territorial). Ainsi, si la production des données de référence sur le territoire procède bien évidemment de corpus méthodologiques et techniques élaborés, elle est également ontologiquement et intimement liée aux dimensions institutionnelles et politiques mais également et de plus en plus, locales.

L'analyse du rôle que les données de référence jouent ou sont supposées jouer dans les processus de décision territoriale ne peut ainsi s'envisager du seul point de vue technique. Parce que la fonction des données de référence est justement de traduire voire de fonder une image *commune* du territoire (au sens à la fois de *familière* et de *partagée*), les institutions ou structures territoriales, qu'elles soient historiques, récentes ou émergentes, se trouvent inéluctablement confrontées à la nécessité de disposer des ingrédients de base pour construire une contextualisation qui leur soit propre. Si, comme on le verra, les sources de données statistiques ou cartographiques mobilisables pour ce faire ont et continuent de relever très largement de l'initiative régaliennne, de nouveaux acteurs territoriaux (collectivités, territoires de projet, associations, communautés d'utilisateurs...) sont désormais en capacité technique de créer des couches d'information originales voire inédites.

L'évolution de l'offre de données de référence disponibles pour dire *le* ou *son* territoire ne doit néanmoins pas se penser sur le mode de l'oblitération ou de la subsidiarité mais plutôt de la juxtaposition ou de la cumulativité. Parce que les données de référence sont lourdes et longues à acquérir et à actualiser, mais parce dans le même temps il devient impératif pour elle de traduire les réalités de terrain de manière plus fine et singulière, les structures territoriales sont amenées –bon gré, mal gré– à très largement faire avec l'existant tout en intégrant de nouvelles sources et ressources informationnelles. De plus en plus les fonds de carte, contextualisations, diagnostics ... se trouvent ainsi tissés de données relevant de points de vue professionnels et/ou territoriaux hétérogènes voire hétéroclites.

2.2. Les strates de l'ère régaliennne

Pendant longtemps la production des éléments de cadrage et autres *toiles de fond* cartographiques et/ou statistiques s'est ainsi presque exclusivement appuyée sur l'utilisation de données principalement produites par l'Etat au travers d'institutions spécifiques (INSEE, IGN, IFEN, BRGM...) ou de directions de ministères « territoriaux » dédiées pour tout ou partie à la production et à la diffusion d'informations (Equipement, Agriculture, Finances, Education nationale...). Au sein de ce système, le processus de dématérialisation des informations s'est opéré de manière précoce et rapide

Colloque OPDE 2010 INRA Montpellier « Aide à la décision et gouvernance »

(globalement au cours des années 80) mais tout en conservant voire en renforçant des *points de vue sur le territoire* organisés de manière très largement sectorielle. Les techniques et méthodologies progressivement mises en œuvre ont été conçues dans un souci de continuité (dans l'espace et dans le temps), d'agrégation (emboîtement des périmètres administratifs ou techniques) et de comparabilité (en appui à des politiques publiques nationales). Ces objectifs et critères, parfaitement légitimes et cohérents dans un contexte d'Etat central voire décentralisé, ont débouché sur la constitution de dispositifs de collecte et de traitement de données normés visant assurer l'entretien et la diffusion de référentiels proposant une forme de *plus grand commun dénominateur territorial* aux praticiens ayant à situer leurs problématiques et/ou niveaux territoriaux.

L'inévitable standardisation des données de référence sur le territoire qui en a résulté a largement contribué à en *banaliser* –aux deux sens du terme– l'exploitation : en favorisant la multiplication et la diversification des contextes et modalités d'utilisation, mais aussi en tendant à en figer les modes et méthodes de valorisation. Se sont ainsi progressivement constituées et instituées des formes de « figures obligées du diagnostic territorial » appuyées sur des traitements statistiques, graphiques ou cartographiques très largement *attendus*. Ces méthodologies d'analyse et de représentation ont initialement été mises en œuvre *par et pour* des professionnels (de l'Etat, de grandes collectivités ou de bureaux d'études) procédant peu ou prou d'une même culture scientifique et technique. Elles n'ont du reste cessé de faire l'objet de recherches et d'expérimentations de la part des organismes dédiés (INSEE, CERTU, IGN...) et des laboratoires universitaires. Pour autant et dans le même temps la manière dont ces éléments de cadrage étaient effectivement reçus, perçus et pris en compte par les acteurs décisionnels a peu été questionnée par les praticiens comme par les chercheurs.

Les données de référence que l'on pourrait qualifier comme « de tradition régaliennne » continuent donc d'avoir une utilité et une valeur incontestables et surtout irremplaçables. Elles constituent en effet souvent la « mise de fond » voire le socle des outils (SIG, observatoires, systèmes d'information territoriaux...) mis en place par les nouveaux protagonistes de la connaissance territoriale. C'est sur cette base qu'ils s'efforcent d'intégrer des informations endogènes donnant progressivement naissance à un nouveau référentiel territorial.

2.3. Les référentiels à l'épreuve des mutations territoriales

La diversification des sources et des acteurs de la production de données de référence sur le territoire a réellement débuté à partir du début des années 90, sous l'effet de deux processus distincts et cumulatifs :

- le développement de la mini- puis micro-informatique qui a permis à des structures ou à des services de taille de plus en plus réduite de dématérialiser leurs données *métier* (réseaux, activités économiques, mesures environnementales...) et, en complément rapidement obligé, d'intégrer les données génériques des référentiels statistiques ou cartographiques ;
- la montée en puissance des structures territoriales (Région, Département, Parc Naturels, chambres consulaires...) qui ont commencé à pouvoir et à vouloir disposer de données à vocation stratégique, en complément des outils informatiques de gestion dont ils étaient désormais dotés.

Ce processus s'est accéléré, amplifié et diversifié à partir des années 2000, d'abord avec la multiplication et la montée en puissance et en compétence(s) des intercommunalités, mais également sous l'effet du processus général de territorialisation et de contractualisation des politiques publiques. A ces motivations internes se sont par ailleurs conjuguées les obligations de mise en place d'outils de connaissance associées à nombre de procédures nationales ou européennes. Ces différents facteurs ont conduit à un accroissement très important du nombre de dispositifs d'observation mis en place, souvent de manière partenariale, par des structures territoriales de nature et de taille très diverses.

Au plan méthodologique et technique, l'élaboration et l'exploitation de ces bases de données que l'on pourrait très schématiquement qualifier de *locales* se sont assez largement opérées selon les formes qui avaient prévalu jusqu'alors. A l'évidence l'importance de l'effort humain et financier requis pour constituer, alimenter, gérer, promouvoir les outils mis en place a souvent laissé peu de latitude pour l'expérimentation et l'innovation méthodologique. Pourtant le contexte dans lequel ces dispositifs de

Colloque OPDE 2010 INRA Montpellier « Aide à la décision et gouvernance »

connaissance trouvent (ou cherchent) leur place diffère à plusieurs titres de celui des institutions territoriales précédemment évoquées :

- les périmètres géographiques mais également thématiques considérés sont assez souvent flous ou mouvants, à l'image de ce qui peut se passer dans les territoires de projet ;
- la nature des thématiques ou des compétences opérationnelles concernées impose « de se rapprocher du sol », à des échelles d'appréhension pour lesquelles les données de référence régionale ou régionale ne sont plus opératoires ;
- les sujets ou objets à décrire, mesurer ou suivre sont ainsi d'autant plus sujet à se différencier ou à se modifier dans le temps ou dans l'espace ;
- les destinataires des produits d'observation sont beaucoup plus divers en termes de statut, de compétences mais également de représentation mentale du territoire : techniciens généralistes, experts thématiques, élus locaux, représentants de groupements socio-professionnels ou locaux, habitants et usagers...

Les données de référence usuelles sensées permettre de construire en quelque sorte un *fond de scène* dans lequel les acteurs décisionnels puissent *se retrouver* –à la fois au sens de *se situer* mais également de rencontrer d'autres problématiques ou points de vue que les leurs– sont alors souvent mises à rude épreuve. Leur traitement et leur représentation produisent en effet une image du territoire assez souvent perçue comme lointaine ou abstraite. Parce que la granularité des objets ou des sujets traités coïncident mal avec la manière dont les acteurs décisionnels les perçoivent au quotidien ou sur le terrain, mais également parce que les modes de traitement et de figuration graphique ou cartographique de ce qui devrait pourtant immédiatement *faire sens* peuvent réclamer un effort de déchiffrement et de compréhension excessif, la prégnance cognitive de ce qui devrait n'être que la toile de fond s'opère ainsi souvent au détriment du *premier plan*, c'est-à-dire des informations thématiques soigneusement choisies et mises en scène en vue d'alimenter le débat et la décision. On pourrait en l'espèce proposer un parallèle avec les musiques de film dont on peut dire qu'elles sont réussies quand on ne les remarque pas durant la projection mais qu'elles acquièrent dans l'esprit des spectateurs une puissance évocatrice durable et partagée.

La multiplication des sources et des cadres de production et/ou d'utilisation des données de référence sur le territoire, mais également la diversification induite en matière de contextes d'utilisation, de praticiens mobilisés et de destinataires directs ou indirects tend à faire de ce qu'on peut appeler de manière générique ou imagée *le fond de carte du territoire* (même s'il s'agit de données statistiques) un véritable objet et enjeu méthodologique. Alors que c'est sur la question de l'analyse thématique que se sont le plus souvent portées les recherches et expérimentations, ce domaine d'investigation et d'expérimentation semble d'autant plus important et urgent qu'il se trouve interpellé de manière tout aussi récente que pressante par les évolutions technologiques et l'irruption des acteurs individuels dans le champ du référencement géographique et de la représentation cartographique.

3. VERS UNE PLURALITÉ DE RÉFÉRENTIELS

3.1. Les impacts des évolutions technologiques

En termes opératoires, les considérations évoquées jusqu'ici pour décrire le changement de paradigme engagé en matière de caractérisation ou de contextualisation du territoire impliquaient principalement les praticiens chargés, du fait de leurs fonctions ou compétences, de produire ou d'exploiter les données de référence. Concomitamment aux mutations d'ordre territorial, institutionnel ou techniques impliquant essentiellement la sphère professionnelle, les évolutions technologiques et commerciales engagées au cours des dernières années dans le domaine des *TIC* mais également des *TIG* (technologies de l'information géographique) ont contribué à considérablement élargir le spectre des protagonistes à même d'intervenir dans la production, l'enrichissement ou la commande de référentiel territorial.

Le développement des technologies de l'internet a, d'un point de vue chronologique, d'abord eu un impact sur les pratiques professionnelles en modifiant en profondeur le rapport aux données de la part

Colloque OPDE 2010 INRA Montpellier « Aide à la décision et gouvernance »

des *thématiciens*. Là où il fallait jusqu'alors passer par l'apprentissage d'un logiciel perçu comme complexe, les outils d'analyse statistique et de cartographie mis en ligne sur les intra- ou extranet des structures territoriales ont eu pour effet non seulement de donner aux « non-initiés » (urbanistes, développeurs, chargés d'opération...) la possibilité d'accéder aux données de référence et à leur traitement ou leur représentation, mais également, l'exemple aidant, d'en faire une véritable exigence.

La possibilité pour tout un chacun d'accéder au travers du *web* à des supports voire à des outils de représentation cartographique est intervenue plus récemment avec l'irruption d'acteurs commerciaux (type Google) qui ont globalement pris par surprise une communauté dont les yeux étaient tournés vers les « poids lourds institutionnels » (IGN, DGI, INSEE, Commission européenne...). Parallèlement au développement de nouveaux services et pratiques (évoquées dans d'autres communications), l'usage géographique et cartographique d'internet a implicitement eu pour effet d'introduire de nouvelles attentes et de nouveaux acteurs en matière de représentations : là où, en privilégiant la hauteur et la largeur de vue, les référentiels territoriaux visaient à proposer un *commun moyen dénominateur* satisfaisant une grande diversité de thématiques et d'acteurs professionnels, l'enjeu est en l'espèce de permettre à tout un chacun de se situer dans une représentation du territoire faisant écho à ses pratiques et préoccupations personnelles et quotidiennes. Ce sont alors de nouveaux « poids lourds » mais cette fois-ci commerciaux qui se trouvent en situation de *dire le territoire*. Dans cette perspective, l'objectif est de proposer des fonds cartographiques mais également des données ou des points d'accès à des données descriptives ou fonctionnelle sur la base de critères de qualité assez radicalement différents de ceux qui avaient jusqu'alors prévalu. De ce point de vue la confrontation entre les services proposés par le Geoportail de l'IGN et ceux proposés par Google ou Microsoft (y compris à destination des collectivités) est particulièrement illustrative.

Parallèlement la banalisation des *outils de géolocalisation* a eu un double effet sur la production de données génériques (au sens de non-spécialisées) sur le territoire : bien entendu en multipliant le nombre, les sources et les thèmes mais également en modifiant le statut des données localisées. En effet jadis exclusivement mises en œuvre par des corps de métier spécifiques à partir d'outils et de méthodes complexes et coûteuses, la localisation des objets géographiques ne se concevait que dans le respect de critères de création et d'utilisation rigoureux ; la géolocalisation « vite faite mal faite », mise à la portée de toutes les bourses et compétences, change radicalement la donne : non seulement en multipliant à l'infini les champs d'application, mais également en instaurant la coexistence (pas forcément pacifique) sur un même territoire de deux catégories de pratique n'ayant guère en commun que le nom (les géolocalisations « experte » et « profane »). Dans le même temps, la performance croissante des outils cette fois-ci professionnels permet à des entreprises privées (souvent de dimension internationale) de produire –là où il existe une demande solvable– des référentiels plus précis, plus opérationnels et mieux actualisés que ceux que les acteurs publics sont en mesure de produire en respectant un minimum d'équité territoriale.

3.2. Nouveaux visages, nouveaux usages des référentiels territoriaux

La légitimité institutionnelle conjuguée à la compétence technique n'est donc plus seule à fonder la capacité à dire le territoire. Désormais, parallèlement aux référentiels institués (les îlots IRIS de l'INSEE, la carte 1/25000 ou le plan de ville et leur « légende à tout faire », les visions *métier* des plans cadastraux ou topos), se développent et se diffusent des données visant à progressivement produire des représentations du territoire en *partant du singulier*. On peut bien entendu penser à des dispositifs comme OpenStreetMap qui a permis en quelques années, en s'appuyant uniquement sur un outil collaboratif, de constituer et de mettre en ligne des plans de ville ou de territoire, précis, actualisés et utilisables de manière totalement gratuite ; ou encore aux services comme Google Maps permettant à tout un chacun d'enrichir la représentation de base proposée en y intégrant tout type de support numérique (texte, son, image...), à des fins aussi bien commerciales que militantes ou personnelles.

Mais, cette fois-ci dans la sphère des acteurs professionnels ou des communautés locales ou thématiques impliquées dans la décision locale, il peut également s'agir d'informations originales visant à pallier l'absence ou l'inadéquation de données adéquates pour voir le territoire, ses usages ou ses usagers « à la bonne hauteur et avec les bonnes lunettes ». On peut évoquer les cartographies d'occupation du sol (MOS) produites par les agences d'urbanisme selon des méthodes différentes d'une agglomération à l'autre, mais tout aussi bien le recensement par des services sociaux de catégories socio-économiques particulières échappant aux dispositifs statistiques génériques ou aux

dispositifs nationaux. Dans le domaine environnemental, les exemples se multiplient d'associations ou de réseaux militants invitant leurs adhérents voire les habitants à contribuer à des inventaires (« points noirs paysagers », zones humides, présence d'espèces...) au moyen de sites web permettant à la fois la saisie et la consultation.

Enfin, face à l'impossibilité où ils se trouvent de disposer des compétences et des moyens requis, face à la difficulté de trouver des appuis techniques (notamment avec l'effacement des services de l'Etat), des territoires ruraux à faible densité commencent à envisager de recourir à des *données d'usage* sollicitant les habitants et acteurs locaux afin d'essayer de construire, de manière totalement inédite et « hétérodoxe », des supports de connaissance du territoire en rapport avec leurs préoccupations et leurs capacités.

4. VERS UNE CONCURRENCE OU UNE COMPLÉMENTARITÉ DES RÉFÉRENTIELS TERRITORIAUX ?

4.1. Une confrontation inéluctable

Là où avait longtemps prévalu un *point de vue* univoque et descendant, quatre sources et philosophies différentes de production de référentiel territorial sont désormais appelées à coexister :

- les dispositifs de connaissance surplombants, jadis uniquement régaliens mais auxquels peuvent être plus ou moins assimilés les initiatives régionales en la matière, disposant d'une expertise et de ressources encore (pour l'Etat) ou déjà (pour les Régions) conséquentes ;
- la nébuleuse des structures territoriales qui, en ordre dispersé et de manière souvent partenariale, se sont progressivement dotées de dispositifs destinés à observer de manière singulière des territoires délimités pour des objectifs spécifiques, mais en s'appuyant sur des ressources humaines souvent réduites voire précaires ;
- les services commerciaux privilégiant aux enjeux cognitifs les dimensions opérationnelles et sensibles en produisant, avec des moyens performants des représentations visant à refléter l'espace des pratiques individuelles ;
- les communautés de non-spécialistes mais également les « petites » structures territoriales favorisant, essentiellement grâce aux ressources *web*, la mise à disposition de *données d'usage* librement produites par des acteurs ou des praticiens de terrain, en fonction de procédures et de critères techniques ou disciplinaires beaucoup plus souples que pour les précédentes catégories.

La confrontation entre ces différentes manières de voir le territoire autour ou à l'occasion d'enjeux de décision territoriale apparaît relativement inéluctable. A l'évidence elle ne peut se penser sur le seul mode du « choc des évolutions technologiques et méthodologiques ». En effet jusqu'alors, dans la formation des praticiens autant que dans l'esprit des acteurs décisionnels, la finalité et la fonction des données cartographiques et statistiques étaient pensées comme un moyen de prendre de la hauteur, de monter en généralité pour problématiser. Si cette culture et cette posture restent d'actualité et continuent de s'enrichir en termes de ressources et de méthodes, elles vont désormais trouver en face d'elles des formes, des pratiques et des attentes qui à l'inverse tirent la représentation territoriale vers la *proximité*.

4.2. La tentation de la proximité

Difficile dans ce contexte de ne pas faire le rapprochement entre cette vision rapprochée et l'exigence de proximité et d'attachement au particulier de plus en plus faite aujourd'hui aux élus dans la conduite des politiques locales et territoriales. La manière dont les services commerciaux présentent et « éclairent » le territoire peut alors être comparée à la *poursuite* qui, sur une scène, enveloppe et suit l'artiste de son halo : de la même manière, l'internaute ou le client d'un opérateur se voit désormais proposé sur son ordinateur ou sur son téléphone mobile une représentation fine et fidèle de son référentiel mental et de son environnement immédiat, sans souci de donner à voir ce qui se trouve au-delà.

Ainsi, alors que la construction d'une vision problématique et partagée des enjeux territoriaux reste un exercice essentiel et particulièrement délicat pour les praticiens et les élus, on peut se demander dans quelle mesure l'accoutumance des habitants à des représentations du territoire tout à la fois très expressives et « a-problématiques » n'est pas susceptible de « ringardiser » voire de délégitimer des supports perçus comme lointains et désincarnés. Face à cette évolution, les techniciens et élus territoriaux ne peuvent pas se contenter d'adopter la stratégie de l'autruche en faisant fi de ces représentations au motif qu'elles n'auraient pas la validité méthodologique des référentiels « expert » ; pas plus qu'ils ne peuvent durablement se permettre de jouer un « double jeu cartographique » en utilisant ces référentiels de manière disjointe, au risque de se trouver en porte à faux ou pris en flagrant délit de contradiction ou de manipulation.

4.3. Les légitimités cartographiques à l'épreuve

Soumis les uns comme les autres à cette concurrence de la « mise en référentiel » de l'espace du quotidien et de l'individualité, les acteurs professionnels et politiques de la décision territoriale sont par ailleurs inévitablement appelés à confronter leurs représentations respectives du territoire sur le terrain de la décision politique et du débat public. L'Etat avec ses figures établies, les collectivités territoriales ou les EPCI avec les référentiels progressivement élaborés et stabilisés, les associations locales ou thématiques ainsi que les petits territoires avec leurs représentations construites *chemin faisant* peuvent désormais avec une légitimité égale bien que de nature différente prétendre à proposer le référentiel idoine pour traiter d'une problématique donnée. A la continuité géographique et à la rigueur méthodologique invoquées par l'Etat pourra répondre *l'accroche au terrain* des informations apportées par telle association environnementale ; à celle-ci l'intercommunalité pourra de son côté opposer la vocation opérationnelle de son propre référentiel.

La complémentarité de ces représentations et la richesse potentielle de leur croisement apparaissent certes évidentes. Mais de manière tout aussi évidente ces différences de vision du territoire peuvent servir à exprimer voire à alimenter des différences de points de vue en termes d'identification et de qualification des enjeux. Contrairement au scénario précédent, on ne se trouve plus alors dans une situation de concurrence mais de rapport de force entre des systèmes et des logiques de contextualisation et de représentation distincts. Pour les techniciens et les élus des différents « bords », l'enjeu consiste en l'espèce et de manière paradoxale et assez déstabilisante à *accepter la différence* s'agissant d'objectivation et de la « représentation du réel ».

5. CONCLUSION : LES ENJEUX POLITIQUES ET SCIENTIFIQUES DE LA CONFRONTATION DES RÉFÉRENTIELS TERRITORIAUX ?

Le changement de paradigme territorial se loge aussi dans la question des données de référence. C'est un nouveau rapport à la représentation et à la connaissance territoriales qui est en train de se constituer. Pendant longtemps « vus et vus d'en haut », appréhendés par les acteurs décisionnels locaux comme des *donnés* à considérer et non comme des *construits* qui engagent, les référentiels territoriaux « historiques et institués » doivent composer avec des représentations inédites « montant » du terrain, de manière chaotique, désordonnée mais inéluctable. Au travers de la question des représentations cartographiques ou statistiques, c'est ainsi plus largement l'évolution du rapport au territoire lui-même et à l'action publique locale qui est interrogé.

La problématique de l'objectivation et de la représentation du territoire au travers de la mobilisation de données techniques constitue de fait un enjeu autant politique que scientifique, tant dans ses dimensions conceptuelles que méthodologiques et techniques. Elle suppose d'aborder les enjeux en matière d'usages et de finalités de manière très largement transdisciplinaire, de manière notamment à permettre de nuancer ou de modifier l'appréciation –positive ou négative– qu'une discipline peut être amenée à porter sur un domaine mobilisant des angles d'approches aussi diversifiés. A l'évidence l'analyse des ressorts et des pratiques de la décision publique constitue une entrée privilégiée pour le croisement des regards et l'élaboration de méthodes et de concepts scientifiques et opératoires qui échappent eux-mêmes au cloisonnement.

BIBLIOGRAPHIE

Debarbieux B., Lardon S. (dir.), 2003 *Les figures du projet territorial*, Paris, l'Aube-Datar

Feyt G., 2008, La révolution de l'information géographique : retour vers l'espace, 12 p. In *Territoires et cyberspace en 2030*, Pierre MUSSO (dir.), Collection Travaux-DIACT, Documentation Française, 147 p.

Feyt, G., 2007, Redistribution des pouvoirs, redistribution des cartes : la connaissance des territoires, enjeu inédit de l'action publique ?, in *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation*, A. FAURE et E. NEGRIER (dir.), éditions l'Harmattan, 304 pages

Lardon S., Maurel P., Piveteau V. (dir.), 2001 *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès

Lardon S., Mainguenaud M., Roche S. (dir.), 2006 *Représentations spatiales et participation*, numéro spécial de la Revue internationale de géomatique, 16(2)

Roche S., Caron C. (dir.), 2004 *Aspects organisationnels des SIG*, Paris Hermès-Lavoisier, Traité IGAT